

## Négation : présupposition, implicature et inférence invitée<sup>1</sup>

Jacques Moeschler  
Département de linguistique  
Université de Genève

### 0. INTRODUCTION

Dans les années soixante-dix, la question des présuppositions et des implicatures conversationnelles généralisées a alimenté une grande partie de la littérature pragmatique anglo-saxonne. Après avoir tenté de fournir une justification aux aléas de la sémantique générative, la théorie pragmatique a attaqué le problème de la présupposition. La convergence des études sur la présupposition est étonnante. Toutes se situent dans une tradition post- ou néo-gricéenne, toutes en adoptent les principales thèses, et toutes concluent à la vacuité du concept de présupposition sémantique. D'une manière très schématique, les travaux de Kempson, Wilson, Gazdar, ou encore Karttunen et Peters, pour ne parler que des plus importants, arrivent à la même conclusion : il y a un mythe de la présupposition sémantique, et les faits décrits traditionnellement par la notion de présupposition sémantique sont en fait des cas d'implicature conventionnelle ou d'implicature conversationnelle, à savoir des aspects non vériconditionnels du sens.

Quels sont les échecs des théories sémantiques de la présupposition ? Pourquoi tous les travaux sur cette question ont-ils abouti d'une part à une définition pragmatique et à un recadrage gricéen à travers la notion d'implicature ? La raison principale est liée à une propriété commune des présuppositions et des implicatures, leur **annulabilité**. En d'autres termes, le coupable dans toute cette histoire n'est rien d'autre que la **négation**. C'est principalement à cause des comportements incontrôlés et incontrôlables de la négation que les théories de la présupposition sémantique ont sombré corps et biens. Cela dit, les solutions pragmatiques proposées n'ont pas pour autant résolu le problème de la négation. Elles ont toutes dû diviser le travail linguistique, à savoir distinguer **deux négations**, responsables respectivement de la conservation des présuppositions ou des implicatures et de leur annulation. Mais cette division du travail n'a pas donné lieu à une approche autonome de la négation. D'un côté, il y a, dans la tradition la plus classique, les tenants de la **théorie de l'ambiguïté** : la négation serait ambiguë, soit lexicalement, soit par portée. De l'autre, il y a

---

<sup>1</sup> © Jacques Moeschler. Texte confidentiel. Prière de ne pas faire circuler.

Ce texte est un condensé (§ 1-3) de deux chapitres de Moeschler & Reboul, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, à paraître en automne 1993. Le § 4 reprend les analyses de Moeschler (1992) et en indique les limites.

la position, beaucoup plus réaliste, de la **théorie de l'univocité** : la négation n'est pas ambiguë sémantiquement, mais a des emplois pragmatiques justifiant la distinction entre deux types de négation, **descriptive** d'un côté, et **métalinguistique** de l'autre.

Dans cette contribution, j'aimerais montrer quelles sont les conséquences du traitement classique de la négation sur les problèmes de la présupposition et des implicatures. Je n'apporterai pas de solution nouvelle à un problème qui dépasse le cadre de cette étude. Par contre, j'essayerai de revenir sur les propositions de traitement unifié que j'ai proposé, notamment dans Moeschler (1991) et (1992), recourant à la notion d'**inférence invitée**. Mais si vous le voulez bien, revenons à la question des rapports entre négation d'une part, et présupposition et implicature d'autre part.

## 1.PRESUPPOSITION SEMANTIQUE ET NEGATION

### 1.1. PRESUPPOSITION SEMANTIQUE ET IMPLICATION

Dans la perspective logiciste, ou formaliste, la présupposition est une relation sémantique analogue, mais différente, de l'implication sémantique (cf. Levinson 1983) :

#### **Présupposition sémantique**

Une proposition  $P$  présuppose sémantiquement une proposition  $Q$  si, et seulement si, (i) dans toutes les situations où  $P$  est vraie,  $Q$  est vraie et (ii) dans toutes les situations où  $P$  est fausse,  $Q$  est vraie.

Cette définition est basée sur la définition de l'implication sémantique :

#### **Implication sémantique**

Une proposition  $P$  implique sémantiquement une proposition  $Q$  (noté  $P \Vdash Q$ ) si, et seulement si, chaque situation qui rend  $P$  vraie rend  $Q$  vraie.

La définition donnée à l'implication permet de reformuler, en termes d'implication, la définition de la présupposition sémantique :

#### **Présupposition sémantique**

Une proposition  $P$  présuppose sémantiquement une proposition  $Q$  si et seulement si :

- (i)  $P \Vdash Q$
- (ii)  $\neg P \Vdash Q$

Cette définition pose un problème théorique important dans le cadre des logiques classiques qui admettent le **principe de bivalence**. En effet, dans les logiques classiques qui ne contiennent que deux valeurs de vérité, le principe de bivalence dit qu'une proposition quelconque est ou vraie ou fausse. Dès lors, les conséquences de la définition sémantique de la présupposition peuvent se formuler de la manière suivants (cf. Levinson 1983, 175, d'après Gazdar 1979, 90). Si on pose que  $P$  présuppose  $Q$ , alors  $P$  implique  $Q$  et  $\text{non-}P$  implique  $Q$ . Si, de plus, chaque proposition  $P$  a une contrepartie négative  $\text{non-}P$ , on peut conclure, via la bivalence et la loi de

## Négation : présupposition, implicature et inférence invitée

négation, que  $Q$  doit toujours être vraie, comme l'explique la démonstration suivante :

- (1) 1.  $P$  présuppose  $Q$ .
2. Donc  $P$  implique  $Q$  et  $\neg P$  implique  $Q$ .
3. (i) chaque proposition  $P$  a une négation  $\neg P$ .
- (ii)  $P$  est vraie ou  $P$  est fausse (bivalence).
- (iii)  $P$  est vraie ou  $\neg P$  est vraie (négation).
4. Donc  $Q$  est toujours vraie.

Dans une logique qui admet le principe de bivalence, on est donc dans une situation critique, car toute présupposition est toujours vraie. Or il y a beaucoup de cas dans lesquels une présupposition peut être fausse. Si j'énonce aujourd'hui *Le roi de France est sage*, je présuppose qu'il existe un individu que l'on peut désigner par la description définie *le roi de France*. Comme la France est une république, la présupposition existentielle "il existe un roi de France" est fausse. L'argument donné en (1) est donc inconsistant.

Comment sortir du paradoxe ? Il n'y a que deux possibilités : ou l'on renonce à la définition sémantique de la présupposition, et alors on définit la présupposition comme une relation pragmatique entre énoncés et non comme une relation sémantique entre propositions; ou l'on augmente la sémantique du calcul logique en ajoutant une troisième valeur de vérité, la valeur **neutre** qui signifie "ni vrai ni faux". Nous allons examiner ces deux possibilités.

### 1.2. LOGIQUE A TROIS VALEURS, NEGATION EXTERNE ET NEGATION INTERNE

Admettons que la présupposition puisse être définie en termes de valeurs de vérité. On peut alors proposer la table de valeur de vérité suivante (cf. Kempson 1975, 49):

*Présupposition*

|              | $P$         | $Q$ |
|--------------|-------------|-----|
| $\neg(V$     | V $\square$ | V   |
| F) $\square$ | F $\square$ | F   |
|              | F $\square$ | V   |

Table 1

Cette table peut être mise en contraste avec celle de l'implication, donnée dans la table 2 :

*Implication*

| $P$ | $Q$           |
|-----|---------------|
| V   | $\square$ V   |
| F   | $\square$ F   |
| F   | $\square$ V F |

Table 2

Dans la table 1, la présupposition n'est plus simplement définie par une relation d'implication de  $P$  à  $Q$ , mais également par la relation de  $Q$  à  $P$ . Si  $Q$  est fausse, alors il s'ensuit que  $P$  ne peut être ni vraie ni fausse, au sens où lorsque je dis *Le roi de France est sage* alors qu'il n'y a pas de roi de France, il n'est pas possible de considérer  $P$  comme vraie ou comme fausse. Dans l'implication sémantique, les choses sont différentes. Si  $P$  est fausse, il ne s'ensuit pas nécessairement que  $Q$  soit fausse ( $Q$  peut être vraie), alors que lorsque  $Q$  est fausse,  $P$  est obligatoirement fausse (cf. Martin 1976).

On peut cependant se demander si la table de vérité 1 est suffisante pour expliquer les faits de présupposition. En effet, le système tel qu'il est utilisé ne contient que deux valeurs de vérité (le vrai et le faux) et un seul opérateur de négation. Mais en fait la zone définie par la valeur  $\square(V \quad F)$  introduit bien une troisième valeur, comme le montre la figure 1 suivante (cf. Horn 1972, 7) :

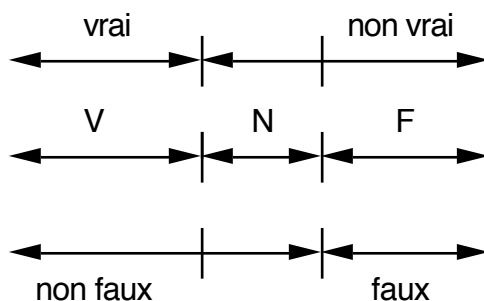


Figure 3

En effet, la zone définie par le *non vrai* et le *non faux* définit une intersection dans laquelle la proposition examinée ne peut être vraie et ne peut être fausse. Cette zone intermédiaire est appelée *valeur neutre*, et constitue une troisième valeur de vérité. La logique nécessaire pour décrire la présupposition devra donc contenir trois valeurs de vérité : le **vrai** (V), le **faux** (F) et le **neutre** (N). De plus, pour distinguer la valeur N des autres valeurs, il faut distinguer deux négations, que l'on appellera **négation interne** ( $\square P$ ) et **négation externe** ( $\neg P$ ). Le système logique à trois valeurs de vérité et à deux négations peut se représenter par la table 4 suivante :

| P | $\neg P$ | $\square P$ |
|---|----------|-------------|
| V | F        | F           |
| F | V        | V           |
| N | N        | V           |

Table 4

Comment interpréter cette table de vérité ? La question principale concerne l'interprétation des valeurs neutres sous les deux types de négation, interne et externe. Admettons que la valeur neutre corresponde à la lecture de (2) dans la situation où il n'y a pas de roi de France (valeur N).

- (2) Le roi de France est sage.

## Négation : présupposition, implicature et inférence invitée

Dans ce cas, la phrase négative (3), avec négation interne signifiera que le roi de France n'a pas la propriété d'être sage (il peut être belliqueux par exemple).

(3) Le roi de France n'est pas sage.

Mais comme la présupposition existentielle n'est pas plus satisfaite que dans la phrase positive, la valeur de vérité ne peut être différente, et l'énoncé négatif est interprété comme N. Par contre, la négation externe, qui touche les présuppositions, comme le montre (4), reçoit une valeur positive (V), car s'il est vrai qu'il n'y a de roi de France, il ne peut être que vrai que *Le roi de France n'est pas sage* :

(4) Le roi de France n'est pas sage, car il n'y a pas de roi de France.

Comment interpréter les deux autres valeurs de la négation externe, à savoir la négation externe d'une proposition vraie et celle d'une proposition fausse ? Soit la phrase (2) répétée ci-dessous :

(2) Le roi de France est sage.

Si (2) est vraie, sa négation externe, celle qui nie qu'il existe un roi de France, ne peut qu'interpréter la proposition "le roi de France est sage" comme fausse. De même, si (2) est fausse, sa négation externe donnera une proposition vraie, à savoir une proposition dans laquelle il est vrai qu'il n'existe pas un roi de France. En d'autres termes, la phrase négative (3) sera vraie à la fois si la négation est interne et si la négation est externe :

(3) Le roi de France n'est pas sage.

Il faut remarquer cependant que la table de vérité 3 ne correspond pas à l'analyse russellienne, car la négation  $y$  est définie comme *ambiguë lexicalement* (cf. la différence entre  $\Box P$  et  $\Box P$ ), alors que l'ambiguïté russellienne est une *ambiguïté de portée*. Afin de donner une version de l'ambiguïté en terme de portée, il suffit d'introduire le connecteur à une place  $t$ , portant sur une proposition, signifiant "il est vrai que...", qui interprète les valeurs de vérité assignées à une proposition  $P$  quelconque, et qui traduit indirectement la valeur associée à la négation interne. Afin d'introduire la négation externe, il suffit de nier le connecteur  $t$ , ce qui nous donne la nouvelle table de vérité suivante :

| $P$ | $t(P)$ | $\neg t(P)$ |
|-----|--------|-------------|
| V   | V      | F           |
| F   | F      | V           |
| N   | F      | V           |

table 5

Le point intéressant de cette nouvelle table est le suivant. Le connecteur  $t$  est un connecteur bivalent, ce qui signifie qu'il interprète en termes de vérité ou de fausseté n'importe quelle valeur de vérité. Une proposition  $P$  de

valeur N sera donc interprétée par  $t$  comme fausse. Par conséquent, la négation de la valeur neutre sera la valeur inverse, à savoir V. Parallèlement, une proposition fausse est interprétée par  $t$  comme fausse, et sa négation sera donc vraie. Le point crucial est donc que la négation interne et la négation externe sont définies par  $\neg t$  (respectivement pour les valeurs F et les valeurs N de  $P$ ).

Nous disposons donc, que ce soit dans une version lexicaliste, ou dans une version en termes de portée, d'une description puissante de la négation, qui permet de distinguer la négation externe de la négation interne, et donc de résoudre le problème de la présupposition. De plus, dans les deux interprétations de la négation, nous pouvons conserver la définition sémantique de la présupposition en termes de valeurs de vérité. Il y a cependant une objection majeure à ce traitement, c'est qu'elle suppose que la négation est une expression ambiguë. Or presque tous les travaux d'orientation pragmatique sur la présupposition ont adopté une position différente concernant la négation, et en proposent une version non ambiguë. C'est ce que nous avons appelé les *théories de l'univocité*, que nous allons examiner maintenant.

### 1.3. L'UNIVOCITE DE LA NEGATION LINGUISTIQUE

Le fait crucial des études sur la présupposition est que l'analyse a changé de cap non pas sur la base de phénomènes empiriques nouveaux, mais sur la base de l'analyse de la négation. Dans l'approche sémantique, la définition vériconditionnelle de la présupposition conduit obligatoirement à concevoir la négation comme ambiguë, soit par portée, soit lexicalement. La question que se sont posée les pragmaticiens concerne la légitimité empirique d'une telle distinction. On a ainsi observé que lorsque les langues naturelles disposent de plusieurs marques négatives, notamment une opposition entre une négation non marquée et une négation marquée ou emphatique (comme par exemple, en grec ancien *ou* et *me*, en latin *non* et *ne*, en français *pas* et *non*, etc.), cette opposition ne correspondait jamais à la différence entre négation interne et négation externe. De plus, une langue comme le français qui construit la négation à l'aide de deux morphèmes disjoints ne possède pas moins d'une demi-douzaine de marqueurs négatifs, qui ne se différencient nullement en termes de négation interne et de négation externe :

(5) (ne)...pas/ point/ aucun/ personne/ rien/ jamais

Il semble donc qu'il n'y ait aucune justification empirique à l'existence en langue de deux types de négation. En plus de cette objection empirique il y a une objection théorique, que Grice (1978, 118-9) a formulé sous la forme du *principe du rasoir d'Occam modifié*. Ce principe peut être formulé de la manière suivante□

#### **Principe du rasoir d'Occam modifié**

Les significations ne doivent pas être multipliées au-delà de la nécessité.

## Négation : présupposition, implicature et inférence invitée

L'un des exemples donnés par Grice est le suivant :

- (6) Il n'est pas vrai que si X prend de la pénicilline, il ira mieux.

Le point ici est qu'il n'est pas possible d'associer la négation et la fausseté d'une proposition. Si tel était le cas, l'énoncé (6), auquel on associera la forme logique (7), devrait signifier (8), et ce en conformité à ce que la logique des propositions nous prédit :

- (7) a. non (si P alors Q), ou  
b.  $\neg(P \rightarrow Q)$
- (8) a. X prendra de la pénicilline et X n'ira pas mieux, ou  
b.  $P \wedge \neg Q$

| P | Q | $P \rightarrow Q$ | $\neg(P \rightarrow Q)$ | $\neg Q$ | $P \wedge \neg Q$ | $\neg(P \rightarrow Q) \wedge (P \wedge \neg Q)$ |
|---|---|-------------------|-------------------------|----------|-------------------|--|
| V | V | V                 | F                       | F        | F                 | V  |
| V | F | F                 | V                       | V        | V                 | V  |
| F | V | V                 | F                       | F        | F                 | V  |
| F | F | V                 | F                       | V        | F                 | V  |

Table 6

Ce qu'explique cet exemple, c'est qu'il y a une différence entre la **vérité** d'une proposition et son **assertabilité**. Ce que refuse donc le locuteur n'est donc pas la vérité de la conditionnelle, mais d'asserter cette proposition. Il n'y a donc pas lieu de considérer deux sens de la négation, un sens vériconditionnel, donné par la logique classique, et un sens pragmatique rencontré dans des exemples comme (6). Par contre, ce qui semble beaucoup plus raisonnable est de retenir que la négation peut avoir plusieurs types d'emploi, dont l'emploi pragmatique du type (6).

Cette observation a conduit Horn (1985), parallèlement à des cas comme (9), à considérer deux négations, une *négation descriptive*, vériconditionnelle, et une *négation métalinguistique*, non vériconditionnelle :

- (9) a. Nous n'aimons pas le café, nous l'adorons.  
b. Anne n'a pas trois enfants, elle en a quatre.  
c. Anne n'a pas lu quelques livres de Chomsky, elle a lu tous les livres de Chomsky.  
d. Je ne suis pas son fils, il est mon père.

Si l'on met en correspondance ces exemples avec les cas de négation externe, touchant les présuppositions, on se trouve dans un cas manifestement similaire. Dans chacun des cas, une implicature (scalaire) ou une présupposition est annulée. Ainsi, on se trouve dans une situation qui est ici beaucoup plus favorable que précédemment : le phénomène lié à la négation externe touchant les présuppositions ne semble pas être spécifique au type d'inférence sémantique que représente la présupposition, mais à la négation.

Arrivé à ce stade, il y a deux stratégies possibles pour expliquer à la fois les comportements de la négation et les faits regroupés sous l'étiquette

de présupposition. Ou l'on revient substantiellement sur la définition de la présupposition, en renonçant à sa définition sémantique (on parlera dès lors de *présupposition pragmatique*) -cf. § 2; ou l'on incorpore les faits de présuppositions à l'intérieur d'une classe de phénomènes non vériconditionnels plus vastes (les *implicatures*) -cf. § 3. Ces deux stratégies ont été utilisées dans le cadre de courants pragmatiques respectivement non formalistes et formalistes.

## 2. PRESUPPOSITION PRAGMATIQUE ET THEORIE DE LA CONNAISSANCE COMMUNE

L'alternative à la position sémantique ou vériconditionnelle de la présupposition consiste à prendre au sérieux la position de Strawson (1977), sans pour autant en tenter une réduction logiciste. Cette position consiste à considérer la présupposition non pas comme une relation sémantique entre propositions, mais comme une relation pragmatique entre énoncés. Cette attitude a donné lieu à deux orientations distinctes par leur tradition, sans pour autant qu'elles soient exclusives l'une de l'autre : d'une part, une théorie qui fait des présuppositions un ensemble de croyances d'arrière-plan aux énonciations du locuteur (cf. Stalnaker 1977, van der Auwera 1981); d'autre part, une théorie qui fait des présuppositions un ensemble de conditions sur la cohésion du discours (cf. Ducrot 1972). Pour des raisons de place, mais aussi de connaissance commune, je ne parlerai ici que de la première approche.

Dans l'approche de Stalnaker (1977), la présupposition n'est pas définie en termes du contenu des propositions exprimées, mais en termes des situations dans lesquelles une affirmation est réalisée, situations qui comprennent notamment les attitudes propositionnelles et les intentions du locuteur et de son interlocuteur. Les présuppositions renvoient donc à des croyances d'arrière-plan, à savoir à des propositions tenues pour vraie par le locuteur.

La notion de *croyance d'arrière-plan* est motivée par certaines "évidences" sur la communication. En premier lieu, la communication, qu'elle soit verbale ou non verbale, ne peut exister, selon Stalnaker, que sur la base de croyances d'arrière-plan partagées par le locuteur et son interlocuteur. L'existence de telles assomptions est une nécessité pour la communication : sans leur existence, la communication ne serait pas possible, parce que il serait nécessaire de formuler explicitement les informations d'arrière-plan sous-jacents aux énoncés proférés.

En second lieu, le rapport existant entre les assertions ou les autres types d'actes illocutionnaires et les assomptions d'arrière-plan n'est pas donné une fois pour toute, mais constitue un rapport dynamique : toute information assertée ou impliquée s'ajoute aux assomptions d'arrière-plan qui constituent la situation de discours. Dès lors, on peut définir l'arrière-plan commun au locuteur et à l'interlocuteur comme l'ensemble des situations possibles que le locuteur a l'intention de discriminer par l'intermédiaire de ses assertions.

## *Négation : présupposition, implicature et inférence invitée*

On peut maintenant donner la définition de la présupposition pragmatique, telle qu'elle est formulée par Stalnaker (1977, 137) :

### **Définition de la présupposition pragmatique**

Une proposition *P* est une présupposition pragmatique d'un locuteur dans un contexte donné si le locuteur assume ou croit que *P*, assume ou croit que son interlocuteur assume ou croit que *P*, et assume ou croit que son interlocuteur reconnaît qu'il fait ces hypothèses, ou a ces croyances.

Avant tout chose, il faut remarquer que ce sont des personnes (locuteurs) et non des énoncés qui ont des présuppositions. La position de Stalnaker est donc non orthodoxe, car traditionnellement, que ce soit d'un point de vue sémantique ou d'un point de vue pragmatiques, les présuppositions sont considérées comme des objets linguistiques. En second lieu, on pourrait penser que la présupposition est une attitude, comme *croire que P*, ou *croire que Q*. Pour Stalnaker au contraire, la présupposition est une "disposition linguistique" du locuteur à utiliser le langage.

Pour Stalnaker, la position pragmatique a quatre avantages sur la définition sémantique de la présupposition.

(i) Le premier avantage est que la définition des présuppositions donnée indépendamment des conditions de vérité permet d'expliquer la variation des présuppositions de contexte en contexte. L'exemple qu'il donne est le suivant :

(10) Mon cousin n'est plus un garçon.

Selon le contexte, je peux signifier que mon cousin est maintenant un jeune homme (parce qu'il a grandi) ou qu'il n'est plus un garçon parce qu'il a changé de sexe. C'est uniquement en fonction des assumptions d'arrière-plan que ces interprétations différentes pourront être actualisées.

(ii) Le second avantage est de permettre de séparer de manière claire le problème des *implications* de celui des *présuppositions*. On rappellera que, dans la définition sémantique, *A* a comme présupposition *B* ssi *B* est nécessaire à la fois par *A* et par *non-A*, et *A* implique *B* ssi *B* est nécessaire par *A*, mais pas par *non-A*. L'un des problèmes de ces définitions est que dans l'énoncé *Max réalise que P*, *P* est à la fois impliqué et présupposé. Dans le cadre de la définition pragmatique, une présupposition peut, mais ne doit pas, aussi être impliquée.

(iii) Le troisième avantage est lié à la nature, graduelle, des contraintes qu'une assertion pose sur ses présuppositions. L'idée est que certaines présuppositions sont contraintes ou rendues nécessaires d'une manière forte (dans *Max fut surpris que Chirac perde les élections*, le locuteur présuppose fortement que Chirac a perdu les élections), alors que d'autres présuppositions sont communiquées d'une manière faible. Par exemple (11) peut présupposer (12), mais dans un contexte approprié, la présupposition peut être annulée :

(11) Si Barre avait été plus clair, Chirac gagnait les élections.

(12) Chirac a perdu les élections.

Le contexte (13) annule (12) :

(13) Si Barre avait été plus clair, Chirac gagnait (quand même) les élections.

(iv) Le dernier avantage de la définition pragmatique de la présupposition est dans la simplification de la description linguistique qu'elle suppose. On sait qu'il existe une différence entre les définitions en langue des unités lexicales et leur utilisation dans la conversation quotidienne. Plutôt que de compliquer la description sémantique et le lexique pour rendre compte de ces faits, il est préférable de recourir à une définition pragmatique de la présupposition.

Un exemple peut être donné par le verbe factif *savoir*, dont on dit, traditionnellement, qu'il implique et présuppose la vérité de sa complétive. Or, si on admet que la conversation consiste en une série d'actions rationnelles, comment expliquer que le locuteur choisisse de dire *X sait que P* si cet énoncé présuppose *P*, et si *P* fait partie par conséquent des assomptions d'arrière-plan communes ? La réponse de Stalnaker est qu'un locuteur peut choisir cette forme soit dans un contexte dans lequel *P* est discutable pour l'interlocuteur (celui-ci serait ainsi amené à accepter le fait *P* comme une croyance d'arrière-plan), soit dans un contexte dans lequel le locuteur sait que son interlocuteur ignore que *P* (celui-ci est alors amené via une présupposition à augmenter ses informations d'arrière-plan). Plus question donc d'expliquer ces faits via le lexique ou la sémantique : c'est l'usage du langage, la variété des contextes qui expliquent le rôle des présuppositions.

### 3. PRESUPPOSITIONS ET IMPLICATURES

La deuxième stratégie utilisées pour résoudre les problèmes de la présupposition et leur annulabilité est le recours à la notion gricéenne d'*implicature* (cf. Karttunen & Peters 1979 et Gazdar 1979).

#### 3.1. PRESUPPOSITION, IMPLICATURE CONVERSATIONNELLE PARTICULIERE ET IMPLICATURE CONVENTIONNELLE

Karttunen & Peters (1979) ont montré que la plupart des cas standard de présupposition sémantique correspondent en fait à des cas d'implicatures, conversationnelles particulières dans certains cas, conventionnelles dans d'autres. Mais dans tous les cas de figure, ils sont amenés, pour résoudre le problème de leur annulation, à distinguer deux types de négations : la négation ordinaire et la négation contradictoire. Je rappellerai ici que par *implicature*, on entend, dans la tradition gricéenne, les aspects non vériconditionnels du sens de l'énoncé.

### **3.1.1. Présupposition et implicature conversationnelle particulière**

Le premier cas de figure examiné par Karttunen et Peters est celui des phrases conditionnelles, et plus spécifiquement des **conditionnelles contrefactuelles**. L'une des nombreuses analyses qui en a été faite, (cf. Lakoff 1972, et Jayez & Reboul 1990 pour une synthèse), consiste à dire que les conditionnelles contrefactuelles présupposent la fausseté de leur antécédent. Ainsi, l'énoncé (14) présuppose qu'il ne pleut pas dehors :

(14) S'il pleuvait dehors, le bruit de la pluie sur le toit étoufferait nos voix.

Mais il y a mieux : certaines conditionnelles contrefactuelles s'interprètent nécessairement comme ayant l'antécédent vrai, comme le montre l'exemple (15) :

(15) Si Marie était allergique à la pénicilline, elle aurait exactement les symptômes qu'elle montre.

On ne peut donc envisager sérieusement la règle "une conditionnelle contrefactuelle de forme logique *si P, Q* présuppose la fausseté de *P*". Si cette règle est fautive, ce n'est pas simplement parce que les conditionnelles contrefactuelles n'ont pas les propriétés qu'on leur a attribuées, mais plutôt parce que la fausseté de leur antécédent n'est pas présupposée, mais implicite. En d'autres termes, les conditionnelles contrefactuelles constituent autant de cas d'**implicatures conversationnelles particulières** qui nécessitent à la fois le recours au contexte et aux maximes conversationnelles. Les maximes auxquelles il sera fait référence ici sont la maxime de qualité ou de véridicité ("n'affirmez pas ce que vous croyez être faux") et la maxime de pertinence ("soyez pertinent").

### **3.1.2. Présupposition et implicature conventionnelle**

L'hypothèse de Karttunen et Peters est qu'un grand nombre de cas de présuppositions sont en fait des *implicatures conventionnelles*. Parmi les exemples les plus significatifs, il y a les opérateurs *seulement, même, aussi*, les verbes factifs *oublier, réaliser*, les verbes implicatifs *réussir, échouer* et enfin les constructions clivées ou pseudo-clivées. Nous n'allons ici discuter que le cas de l'opérateur *même*.

Il a été noté que *même* ne joue aucun rôle dans la détermination des conditions de vérité de l'énoncé. En d'autres termes, les conditions de vérité de (16) sont exactement les mêmes que celles de (17) : ces deux phrases sont vraies si et seulement si il est vrai que Bill aime Marie :

(16) Même Bill aime Marie.

(17) Bill aime Marie.

Cela dit, si *même* ne joue aucun rôle dans les conditions de vérité de (16), cela ne signifie pas pour autant qu'il n'apporte aucune contribution au sens de l'énoncé. En effet, à partir de (16), on sera autorisé à inférer (18), ce que ne permet pas (17) :

- (18) a. D'autres personnes que Bill aiment Marie.  
b. Parmi ces personnes, Bill est le moins susceptible de l'aimer.

Le point central est que la différence entre (17) et (18) est la différence qui existe entre ce qui est **dit** et ce qui est **implicite** : en d'autres termes, le locuteur de (16) dit qu'il est vrai que Bill aime Marie, et implicite que d'autres que Bill aiment Marie et qu'on aurait pu s'attendre à ce que Bill ne l'aime pas. De plus, ces implicatures sont **conventionnelles** : d'une part elles ne peuvent être attribuées à quelque principe conversationnel ou à quelque contexte d'énonciation que ce soit, et elles sont déclenchées par la présence de *même* dans l'énoncé; d'autre part, elles ne peuvent pas être annulées sans produire un énoncé contradictoire, comme le montre (19) :

- (19) ? Même Bill aime Marie, mais personne d'autre ne l'aime.

Si Karttunen et Peters ont pu montrer que du point de vue des propriétés linguistiques, un grand nombre de présuppositions sémantiques sont en fait des implicatures conventionnelles, ils montrent ici que du point de vue fonctionnel, la notion d'implicature conventionnelle recoupe entièrement celle de présupposition pragmatique. Plutôt donc de continuer à distinguer deux types de présuppositions, les présuppositions sémantiques et les présuppositions pragmatiques, il est préférable de recourir à une notion non vériconditionnelle et pragmatique, celle d'*implicature conventionnelle*.

### 3.1.3. Négation ordinaire et négation contradictoire

Pour séduisante qu'elle puisse paraître, l'analyse de Karttunen et Peters ne résout pas tous les problèmes liés à la notion de présupposition, et notamment le statut de la négation. Nous avons vu que l'un des problèmes posés par la notion de *présupposition sémantique* est la quasi-obligation de concevoir deux négations, une **négation interne**, ne s'attaquant pas aux présuppositions, et une **négation externe**, attaquant les présuppositions. Nous avons qualifié les théories qui conduisent à la reconnaissance de deux négations *théories de l'ambiguïté*, que nous avons opposées aux *théories de l'univocité*. Qu'en est-il de l'approche des présuppositions comme implicatures conventionnelles au regard de la négation ? Karttunen et Peters reconnaissent que certains énoncés, dont la seconde partie nie l'implicature conventionnelle du premier, ne sont pas contradictoires :

- (20) a. Jean n'a pas manqué de venir. En fait il n'était pas supposé venir du tout.  
b. Bill n'a pas déjà oublié qu'aujourd'hui c'est vendredi, parce qu'aujourd'hui c'est jeudi.  
c. Marie n'est pas aussi malade. Personne d'autre que Marie n'est malade.

Leur solution consiste à distinguer deux types de négations, qu'ils appellent la **négation ordinaire** (correspondant à la *négation interne*) d'une part, et la **négation contradictoire** (correspondant à la *négation externe*) d'autre part. La négation contradictoire se caractérise principalement en ce qu'elle

## Négation : présupposition, implicature et inférence invitée

touche non seulement ce qui est dit, mais également ce qui est conventionnellement implicite, alors que la négation ordinaire n'affecte que ce qui est dit, et pas les implicatures conventionnelles.

Si  $\square$  est une phrase affirmative dont le sens est représenté par  $\langle \square^e; \square^i \rangle$ , où  $\square^e$  est l'extension de  $\square$  (ce qui est dit par  $\square$ ) et  $\square^i$  les implicatures conventionnelles de  $\square$ , alors les deux négations peuvent se définir de la manière suivante :

- (21) a. négation ordinaire de  $\square$ :  $\langle \neg \square^e; \square^i \rangle$   
b. négation contradictoire de  $\square$ :  $\langle \neg(\square^e \square^i); \square^i \neg \square^i \rangle$

En d'autres termes, la négation ordinaire ne fait que nier l'explicitation de la proposition  $\square$ , alors que la négation ordinaire se comprend comme niant d'une part la conjonction de l'explicitation et de l'implicature, et laissant ouverte la possibilité de la négation de l'implicature conventionnelle.

### 3.2. IMPLICATURES GENERALISEES

Nous avons vu qu'un des problèmes des présuppositions et des implicatures est leur **annulabilité**. L'une des solutions les plus intéressantes à ce problème a été proposée par Gazdar (1979), qui propose une hiérarchie entre types d'inférences pragmatiques. L'idée est que les implicatures et les présuppositions, mais pas les implications peuvent être **contextuellement annulées**. Cela dit, pour déterminer la possibilité de l'annulation, il faut décider d'un ordre d'application des inférences pragmatiques. La hiérarchie proposée est la suivante (cf. Levinson 1983, 213) :

#### Ordre d'application des inférences pragmatiques

1. les implications de la phrase énoncée  $P$
2. les implicatures clausales de  $P$
3. les implicatures scalaires de  $P$
4. les présuppositions de  $P$ .

#### 3.2.1. Implicatures quantitatives généralisées

Le recours aux **maximes de quantité** ("donnez autant d'information qu'il est requis" et "ne donnez pas plus d'information qu'il n'est requis") a permis de formuler une solution générale au problème suivant. Dans les exemples (22), la phrase-b est une implicature de la phrase-a, la phrase-c contient une proposition qui annule l'implicature et la phrase-d implique la phrase-a, mais est inconsistante avec son implicature (phrase-b) :

- (22) a. Quelques garçons étaient à la réception.  
b. Tous les garçons n'étaient pas à la réception.  
c. Quelques garçons, et en fait tous, étaient à la réception.  
d. Tous les garçons étaient à la réception.

La **généralisation** que propose Gazdar est la suivante : quiconque énonce la phrase-a et qui aurait la possibilité d'énoncer la phrase-d aurait été moins

informatif qu'il n'aurait pu l'être, étant donné que la phrase-d est plus forte que la phrase-a. Si le locuteur est coopératif et observe les maximes de quantité, alors énoncer la phrase-a revient à impliciter la négation de la phrase-d. En d'autres termes, *la négation d'une phrase-d est une implicature quantitative généralisée d'une phrase-a.*

### 3.2.2. Implicatures potentielles et actuelles, présuppositions potentielles et actuelles

Gazdar introduit, à la fois pour les implicatures et les présuppositions, une distinction entre inférence potentielle et inférence actuelle. Une **implicature potentielle**, ou *im-plicature*, correspond à **l'implicature qu'une phrase pourrait communiquer avant l'annulation contextuelle**. En d'autres termes, les phénomènes d'annulation d'implicature, de même que les phénomènes d'annulation de présupposition, ne sont pas envisagés comme des contre-exemples à la définition des implicatures et des présuppositions, mais sont au contraire définis comme des processus contextuels. Ainsi, **la description linguistique doit prévoir l'ensemble des implicatures potentielles et des présuppositions potentielles** (ou *pré-suppositions*), et également un certain nombre de **contraintes bloquant la dérivation des implicatures potentielles et des présuppositions potentielles**. Les conditions de passage d'une implicature ou d'une présupposition potentielle au statut d'implicature ou de présupposition actuelle ne sont pas déterminées ici par une série de contraintes linguistiques (associées à des unités lexicales à fonction de *trous*, *bouchons* ou *filtres*, comme chez Karttunen 1973), mais à des **conditions pragmatiques** précises. Pour qu'une inférence pragmatique ne soit pas annulée (i.e. une *im-plicature* ou une *pré-supposition*), il faut qu'elle soit **consistante** avec les propositions qui constituent le contexte. Celui-ci est défini comme l'ensemble des propositions acceptées par les participants comme **non discutables**, i.e. non sujettes à réfutation

Examinons le cas de **l'annulation des présuppositions**, telle qu'elle apparaît dans l'exemple (23) :

(23) Jean ne regrette pas d'avoir échoué, puisqu'il a réussi.

(23) implique (24), implication qui sera ajoutée au contexte avant la présupposition potentielle (25) :

(24) Jean a réussi.

(25) Jean a échoué.

Comme (25) est inconsistant par rapport à (24), et que (24) a été obligatoirement ajouté au contexte en tant qu'implication, il s'ensuit que la *pré-supposition* (25) ne sera pas et ne pourra pas être ajoutée au contexte. Le processus d'annulation est donc simplement expliqué par l'ordre de déclenchement des inférences pragmatiques.

Pour expliquer le processus d'annulation de l'implicature quantitatives (22b), il nous faut donner une définition précise à une notion qui intervient

dans la hiérarchie des inférences pragmatiques, i.e. la notion d'*implicature scalaire* .

### 3.2.3. Implicatures scalaires

Les implicatures scalaires sont associées aux prédicats scalaires, alors que les implicatures clausales (*clausal implicatures*) sont associées aux connecteurs logiques *si* et *ou*.

La notion centrale est celle d'*échelle quantitative*. On en donnera la définition suivante (d'après Horn 1972, Gazdar 1979 et Levinson 1983), ainsi que les exemples données en (26) :

#### Echelle quantitative

Une échelle linguistique est un ensemble ordonné de prédicats  $\langle e_1, e_2, e_3, \dots, e_n \rangle$  tel que, si  $A$  est un cadre syntaxique et  $A(e_i)$  une phrase bien formée,  $A(e_1)$  implique  $A(e_2)$ ,  $A(e_2)$  implique  $A(e_3)$ , mais pas l'inverse.

- (26) <tous, la plupart, beaucoup, quelques, peu, ...>  
<aucun, pas tous>  
<certain, probable, possible>  
<toujours, souvent, quelques fois>  
<et, ou>  
<n, ..., 5, 4, 3, 2, 1>  
<excellent, bon>  
<bouillant, chaud>  
<froid, frais>  
etc.

Par exemple, on admettra que si le café est bouillant, alors le café est chaud, mais pas l'inverse; de même, s'il est certain qu'il pleuvra, alors il est probable qu'il pleuvra, mais pas l'inverse. C'est donc la notion d'implication qui est à la base des échelles quantitatives. D'une manière générale, on dira que dans une échelle quantitative, les prédicats sont **inférieurement liés** (*lower-bound*) par implication.

On peut maintenant définir l'*implicature scalaire* (cf. Levinson 1983, 133, d'après Gazdar 1979, 58) :

#### Implicature scalaire

Soit une échelle  $\langle e_1, e_2, e_3, \dots, e_n \rangle$ . Si un locuteur affirme  $A(e_2)$ , alors il implique  $\neg A(e_1)$ , s'il affirme  $A(e_3)$ , il implique  $\neg A(e_2)$  et  $\neg A(e_1)$ , et en général, s'il affirme  $A(e_n)$ , il implique  $\neg A(e_{n-1})$ ,  $\neg A(e_{n-2})$  et ainsi jusqu'à  $\neg A(e_1)$ .

Reprenons les phrases (22) pour expliquer la notion d'implicature scalaire  $\square$

- (22) a. Quelques garçons étaient à la réception.  
b. Tous les garçons n'étaient pas à la réception.  
c. Quelques garçons, et en fait tous, étaient à la réception.  
d. Tous les garçons étaient à la réception.

Nous avons vu que (22a) a pour implicature quantitative (22b), et que (22d) implique (22a). Du point de vue quantitatif, *tous* et *quelques* appartiennent à

une même échelle, *tous* étant supérieur à *quelques* dans cette échelle, à cause de la relation d'implication qui va de *tous* à *quelques*. Si *tous* et *quelques* appartiennent à la même échelle quantitative, alors on peut prévoir que l'énonciation de *quelques X* produise l'implicature conversationnelle *pas tous les X* □ En effet, si les prédicats d'une échelle sont inférieurement liés par implication, ils sont **supérieurement liés par implicature**. En d'autres termes, (22a) implicite quantitativement (22b).

Il reste à expliquer la possibilité de (22c). Comment se fait-il, en effet, que cette phrase, qui annule l'implicature potentielle associée à *quelques*, ne soit pas considérée comme contradictoire ? Comment d'autre part expliquer la possibilité même d'une telle annulation □ La réponse à ces deux questions passe par la notion d'implicature potentielle, ou *im-plicature*, et par le recours à la relation d'ordre entre les inférences pragmatiques. (22c) implique (22d), et cette implication est incompatible avec l'implicature scalaire (22b). Comme l'ordre d'application des inférences prévoit que c'est d'abord les implications qui sont ajoutées au contexte, et seulement ensuite les implicatures, on comprend que l'implicature potentielle soit bloquée par l'implication. Le processus pour expliquer l'annulation des implicatures scalaires est donc le même que celui expliquant l'annulation des présuppositions.

### 3.3. SYNTHÈSE

Nous avons vu dans ce paragraphe deux solutions apportées au problème de la négation et des présuppositions et des implicatures.

(i) La première solution, celle de Karttunen et Peters, consiste d'une part à considérer les cas de présuppositions comme autant de cas d'implicatures, et à définir deux types de négation, la négation ordinaire et la négation contradictoire pour expliquer les effets de la négation. On notera cependant que la théorie de Karttunen et Peters relève de la théorie de l'ambiguïté. Le changement de perspective (de la sémantique à la pragmatique) n'est donc finalement que superficiel, puisque le traitement de la négation est classique.

(ii) La seconde solution, celle de Gazdar, se caractérise principalement par la solution apportée au problème de l'annulation des présuppositions et des implicatures. Sa solution consiste à hiérarchiser les inférences sémantiques et pragmatiques et à définir la notion de consistance avec les connaissances d'arrière-plan pour expliquer les faits d'annulation d'implicatures quantitative généralisée et de présupposition. Cela dit, son traitement pragmatique ne nécessite plus de distinguer deux types de négation.

On remarquera que les deux approches sont en fait des **théories de la connaissance commune**. Le problème principal avec la notion de connaissance commune est qu'elle n'est pas fondée théoriquement (cf. Sperber & Wilson 1982 et 1989, et Moeschler 1993). Je ne discuterai pas ce point ici, mais je poserai qu'il y a des raisons théoriques qui permettent de remettre en cause les fondements mêmes de ces approches.

Par contre, il existe un autre ensemble de faits qui posent quelques problèmes pour les approches pragmatiques examinées : ce sont les faits de

**négation métalinguistique.** Il semble, si l'on en croit tout au moins Horn (1985), qu'il faille dans ce cas distinguer deux négations, la négation métalinguistique d'une part et la négation descriptive de l'autre.

J'ai, pour ma part, contesté cette thèse, en présentant un traitement unifié de la négation qui recourt à la notion d'inférence invitée (cf. Geiss & Zwicky 1971, Moeschler 1991, 1992). J'aimerais maintenant, en guise de conclusion, revenir sur les cas d'annulation des présuppositions et d'implicatures et discuter ces faits dans le cadre de l'analyse de la négation en termes d'inférence invitée.

#### 4. NEGATION ET INFERENCE INVITEE

##### 4.1. LE TRAITEMENT UNIFIE DE LA NEGATION

Dans deux articles récents (cf. Moeschler 1991 et 1992), j'ai proposé un traitement unifié de la négation, qui rejette à la fois la théorie de l'ambiguïté, et la dualité constitutive de la négation proposée par Horn. L'analyse qui y est donnée est inférentielle, et est basée sur la notion d'inférence invitée (cf. Geiss & Zwicky 1971). Cette analyse peut se résumer de la manière suivante :

- (i) Le traitement de tout énoncé négatif *non-P* impose un contexte d'interprétation formé d'une assomption contextuelle de forme (*si P alors Q*).
- (ii) Selon l'inférence invitée, la conjonction de *non-P* et de (*si P alors Q*) permet de tirer l'implication contextuelle *non-Q*, comme le montre (27) :

|      |        |      |                |
|------|--------|------|----------------|
| (27) | entré  | (i)  | non-P          |
|      |        | (ii) | (si P alors Q) |
|      | sortie |      | non-Q          |

Dans les articles en question, j'ai tenté de montrer que ce schéma d'inférence s'appliquait sans difficulté aux cas suivants : négation descriptive (28), négation polémique (rectification (29), concession et réfutation (30)), négation métalinguistique (emploi majorant (31) et rejet d'une implicature (32), rejet d'une énonciation (33), négation présuppositionnelle (34)), et enfin négation illocutionnaire (35). Ces huit emplois de la négation sont pour moi fondamentaux, et reçoivent une interprétation en termes de procédure inférentielle associée à la négation, ce que montre la figure 7 :

- (28) (A ouvre les volets un matin de vacances et dit à B)  
Il ne fait pas beau.
- (29) Pierre n'est pas grand : il est petit.
- (30) (A : X est un garçon intelligent.)  
B : Mais il n'est pas sérieux pour autant.
- (31) Pierre n'est pas grand : il est immense.
- (32) Anne n'a pas trois enfant, elle en a quatre.

- (33) (Est-ce que tu as coupé le viande ?)  
Non, je n'ai pas 'coupé le viande', j'ai coupé la viande.
- (34) Je ne regrette pas que Jean ait échoué, puisqu'il a réussi.
- (35) Je ne te promets pas d'être à l'heure.

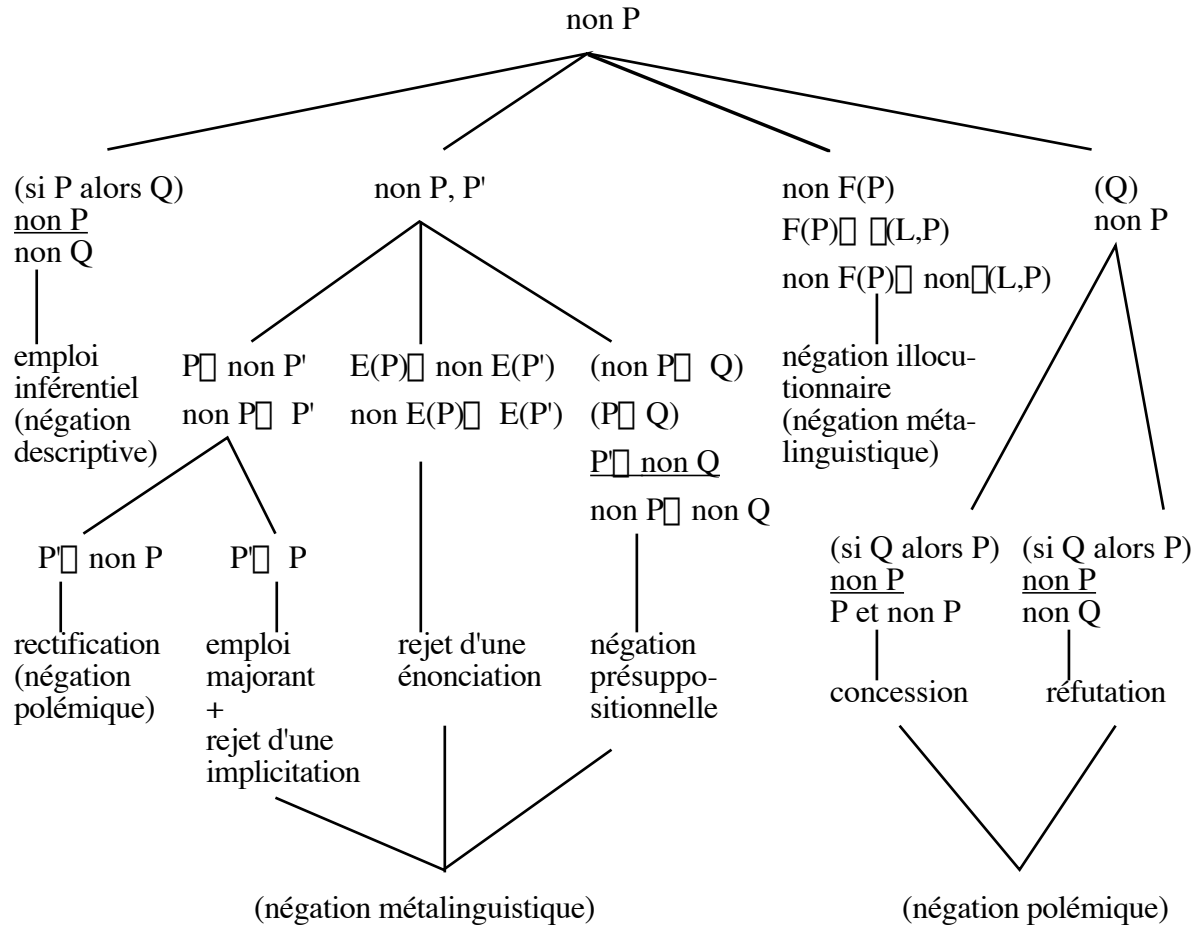


Figure 7

#### 4.2. L'ANALYSE DE LA NEGATION METALINGUISTIQUE

J'aimerais maintenant revenir sur les exemples (32) et (34), qui constituent les exemples tests pour l'analyse de la négation, dans la mesure où ils en constituent les cas marqués. Je défendrai l'idée qu'il n'est pas nécessaire de définir deux négations, une négation interne et une négation externe, ou une négation métalinguistique et une négation descriptive. Je montrerai par contre que l'analyse par inférence, si elle simplifie la description des cas marqués, doit être révisée pour le traitement des cas non marqués, à savoir respectivement les cas de rectifications (où la négation est abaissante vs. majorante) et dans les cas de conservation de la présupposition. Je rendrai compte de ce processus par *implication sémantique*.

#### **4.2.1. Annulation des implicatures quantitatives**

Soit (32), répété ci-dessous :

(32) Anne n'a pas trois enfants, elle en a quatre.

Avant d'examiner l'analyse par inférence invitée, rappelons quelle serait l'analyse de Gazdar. Celle-ci ferait l'hypothèse que ce n'est pas la proposition (33) qui est annulée par la négation, mais son implicature scalaire (34) :

(33) Anne a trois enfants.

(34) Anne n'a pas quatre enfants.

D'un autre côté (32) implique (35) :

(35) Anne a quatre enfants.

Et comme cette implication est inconsistante avec l'implicature quantitative (scalaire) de l'énoncé négatif, il est ressorti que c'est l'implicature potentielle qui est annulée, et non l'implication.

La solution par inférence invitée est, je crois, plus simple. D'une part elle ne nécessite pas de distinction entre implication et implicature, et d'autre part elle ne fait pas intervenir d'opposition entre inférence potentielle et inférence actuelle. Elle utilise un schéma d'inférence basé sur l'implicature scalaire (36a), qui par inférence invitée, produit le bon résultat, à savoir (36b) :

(36) a. 3 enfants  $\square$  non (4 enfants)  
b. non (3 enfants)  $\square$  4 enfants

En d'autres termes, la compatibilité entre *Anne n'a pas trois enfants* et *Anne a quatre enfants* est le produit de l'inférence invitée appliquée à l'implicature scalaire.

#### **4.2.2. Annulation des présuppositions**

Reprenons l'exemple (34) :

(34) Je ne regrette pas que Jean ait échoué, puisqu'il a réussi.

Nous avons déjà vu le traitement de Gazdar : celui-ci consiste à expliquer l'annulation de la présupposition (*Jean a échoué*) par inconsistance avec l'implication (*Jean a réussi*). On notera que l'analyse ne donne pas de grandes informations sur le rôle de la négation. Celle-ci ne touche que le contenu explicite de l'énoncé, et ne peut pas toucher le présupposé. Or l'annulation de ce dernier n'a pas pour origine la négation, mais son inconsistance avec l'implication. Si donc le traitement de Gazdar est élégant, il ne me satisfait pas en ce qu'il ne nous dit rien sur le rôle de la négation dans toute cette histoire.

Le traitement par inférence invitée procède de la manière suivante : l'explicitation de l'énoncé négatif (34') est (37a). En tant qu'explicitation d'un énoncé négatif, elle convoque la prémisses contextuelle (37b), ce qui, par inférence invitée, permet de tirer (37c) :

- (34') Je ne regrette pas que Jean ait échoué.
- (37) a. Le locuteur n'est pas triste que Jean ait échoué  
b. Si le locuteur est triste que Jean ait échoué, alors Jean a échoué  
c. Jean n'a pas échoué

En d'autres termes, l'annulation de la présupposition est obtenue par inférence invitée, ce qui rend l'explicitation (37a) compatible avec la révision (*Jean a réussi*).

#### 4.2.3. Le traitement des cas non marqués

Comment expliquer la lecture "interne" de la négation, lorsqu'il n'y a pas de révision, à savoir la lecture qui conserve la présupposition *Jean a échoué* ? La réponse est que (34') a comme explicitation (38a), qui implique (38b) :

- (34') Je ne regrette pas que Jean ait échoué.
- (38) a. Le locuteur est triste que Jean ait échoué  
b. Jean a échoué

On notera qu'il est nécessaire ici de distinguer les situations dans lesquelles c'est une *implication* qui détermine la conservation de la présupposition des situations dans lesquelles l'*inférence invitée* annule la présupposition. C'est le coût théorique de l'analyse unifiée de la négation, qui me semble malheureusement inévitable.

C'est bien évidemment la même solution qui sera appliquée pour les cas de négation abaissante, comme les rectifications. Ainsi (39) implique, par abaissement, (40) :

- (39) Anne n'a pas trois enfants.  
(40) Anne a deux enfants.

On notera enfin que la situation est plus simple dans le cas des termes polaires, qui n'appartiennent pas à une échelle quantitative. Ainsi, (41) s'explique simplement par l'implication (42a) à laquelle on applique l'inférence invitée (42b) :

- (41) Jean n'est pas grand : il est petit.
- (42) a. grand (x, pour y)  $\square$  non-petit (x, pour y)  
b. non-grand (x, pour y)  $\square$  petit (x, pour y)

Cette analyse n'est pas possible pour les termes scalaires, car elle supposerait que l'implication (43a) soit vraie pour qu'on puisse lui appliquer l'inférence invitée, ce qui n'est pas le cas :

## *Négation : présupposition, implicature et inférence invitée*

- (43) a. \*3 enfants  $\square$  non (2 enfants)  
b. non (3 enfants)  $\square$  2 enfants

(43a) est fausse, car c'est l'implication (44a) qui est vraie. Mais on ne peut pas appliquer à cette dernière l'inférence invitée, car elle donnerait des résultats incorrects.

- (44) a. 3 enfants  $\square$  2 enfants  
b. \*non (3 enfants)  $\square$  non (2 enfants)

On voit donc pour quelles raisons les cas non marqués supposent un traitement strictement linguistique, et non un traitement pragmatique par inférence invitée.

### **BIBLIOGRAPHIE**

- Ducrot, O. (1972), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- Gazdar, G. (1979), *Pragmatics. Implicature, Presupposition and Logical Form*, New York, Academic Press.
- Geiss, M. & Zwicky, A. (1971), "On invited inferences", *Linguistic Inquiry* 2, 561-5.
- Grice, H.P. (1975), "Logic and conversation", in Cole, P. & Morgan, J.L. (eds.), *Syntax and Semantics 3 : Speech Acts*, New York, Academic Press, 41-58.
- Grice, H.P. (1978), "Further notes on logic and conversation", in Cole, P. (ed.), *Syntax and Semantics 9 : Pragmatics*, New York, Academic Press, 113-127.
- Horn, L.R. (1972), *On the Semantic Properties of Logical Operators in English*, Bloomington, I.U.L.C.
- Horn L.R. (1985), "Metalinguistic negation and pragmatic ambiguity", *Language* 61, 121-174.
- Jayez, J. & Reboul, A. (1990), "Si j'aurais su, j'aurais mis Paris en bouteille : contrefactualité et inférence", *Cahiers de Linguistique Française* 11, Université de Genève, 49-75.
- Karttunen, L. & Peters, S. (1979), "Conventional implicature", in Oh, C.K. & Dinneen, D.A., *Syntax and Semantics 11 : Presupposition*, New York, Academic Press, 1-56.
- Karttunen, L. (1983), "Presuppositions of compound sentences", *Linguistic Inquiry* 4, 169-94.
- Kempson, R. (1975), *Presupposition and the Delimitation of Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Lakoff, G. (1972), "Linguistics and natural logic", in Davidson, D. & Harman, G. (eds.), *Semantics of Natural Language*, Dordrecht, 545-665.
- Levinson, S.C. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.

Colloque *La négation* (Paris X, 12-14 nov.93)

- Martin, J.N. (1979), *Some Misconceptions in the Critique of Semantic Presuppositions*, Bloomington, I.U.L.C.
- Martin, R. (1976), *Inférence, antonymie et paraphrase. Eléments pour une théorie sémantique*, Paris, Klincksieck.
- Moeschler, J. (1982), *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, Lang.
- Moeschler, J. (1991), "The pragmatic aspects of linguistic negation : Speech act, argumentation and pragmatic inference", *Argumentation* 6, 51-76.
- Moeschler, J. (1992), "Une, deux ou trois négations ?", *Langue Française* 94, 8-25.
- Moeschler, J. (1993), "How do we know that what we mean is understood? Warrant and uptake in conversation", in Parret, H. (ed.), *Pretending to communicate*, Berlin, de Gruyter.
- Oh, C.K. & Dinneen, D.A. (1979), *Syntax and Semantics 11 : Presupposition*, New York, Academic Press.
- Rogers, A., Wall, B. & Murphy, J.P. (eds.) (1977), *Proceedings of the Texas Conference on Performatives, Presuppositions and Implicatures*, Arlington, Center for Applied Linguistics.
- Russell, B. (1905), "On denoting", *Mind* 14, 479-93.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1982), "Mutual Knowledge and relevance in Theories of Comprehension", in Smith, N.V. (ed.), *Mutual Knowledge*, New York, Academic Press, 61-85.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- Stalnaker, R. (1977), "Pragmatic Presuppositions", in Rogers, A., Wall, B. & Murphy, J.P. (eds.) (1977), *Proceedings of the Texas Conference on Performatives, Presuppositions and Implicatures*, Arlington, Center for Applied Linguistics, 135-147.
- Strawson (1977), "De l'acte de référence", in *Etudes de logique et de linguistique*, Paris, Seuil, 9-38.
- van der Auwera (1979), "Pragmatic Presupposition : Shared Beliefs in a Theory of Irrefutable Meaning", in Oh, C.K. & Dinneen, D.A. (eds.), *Syntax and Semantics 11 : Presupposition*, New York, Academic Press, 249-264.
- Wilson, D. (1975), *Presuppositions and Non-Truth-Conditional Semantics*, New York, Academic Press.